SARL BIOVIE
60 chemin des comminques
30980 Langlade
www.biovie.fr

Langlade, le 5 novembre 2017

Courrier recommandé avec A/R à l'attention de :

Observatoire des Violences Educatives Ordinaires

Copie au service juridique de OVH, Hébergeur du site OVEO (www.oveo.org):

Madame ,

Je soussigné, Eric Viard, agissant en qualité d'éditeur des éditions Biovie et gérant de la SARL BIOVIE immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 819328808 entend, par la présente, faire usage de mon droit de réponse suite à un article paru sur ce site dont vous avez la responsabilité légale.

En effet, le 7 Février 2017, l'OVEO publiait sur ce site un article intitulé

Critique du conditionnement explicite des bébés proposé par Anna Wahlgren
dans lequel le livre Au Dodo les Petits que j'ai édité fut directement mis en cause

Le dit article faisait apparaître qu'une confusion est faite entre « Le Modèle standard » et « Au dodo les petits » qu'il est impossible que vous ayez lu en totalité vu les erreurs grossières de l'article, vous transmettez des informations partiellement erronées et mélangez les deux écrits qui ne sont pas prévus pour le même usage, n'en faisant qu'un, orientant et influençant ainsi l'opinion publique.

Voici les points incorrects:

-Texte OVEO : *Un modèle de rythme est proposé, et ce dès la naissance*
C'est faux ! Dans le livre Au Dodo les Petits, à la naissance commence "la lune de miel" : une période d'environ trois semaines d'allaitement à la demande sans exception.

-Texte OVEO : *L'enfant, dès 4 mois, est mis à dormir dans un berceau dans une chambre sans les parents*

Vous mélangez la cure et le modèle standard, deux écrits différents qui ne sont pas prévu pour le même usage. Anna Wahlgren conseille de garder l'enfant dans la chambre des parents jusqu'à 6 mois dans "le cas normal". La cure est prévue pour les problèmes graves de sommeil et la plupart des familles qui s'intéressent à la cure le font plus tard, car la plupart des parents comprennent aussi que le sommeil morcelé fait partie de la vie avec un bébé. Je partage votre avis que 4 mois est trop tôt pour la cure, mais pas pour de bonnes et longues nuits, possibles à obtenir avec le modèle standard et une alimentation diversifiée (qui n'exclut pas l'allaitement bien évidemment).

-Texte OVEO: *Alors, est-ce qu'une voix au loin, répétant le même message en boucle, et cela systématiquement, sans toucher, sans être visible, ou un toucher répétitif avec le minimum de présence, un comportement mécanique, est suffisant, suffisamment rassurant pour un bébé, et garantit que son « retour au calme » n'est pas de l'inhibition, mais le signe d'un réel bien-être ?*
Avez-vous lu le livre Au dodo les petits que vous critiquez ? Vous omettez le début de la cure et sa progression, ses différentes étapes (sur plusieurs jours) par lesquelles il faut absolument passer pour que la comptine soit effectivement comprise par l'enfant comme un message de calme. Le résumé que vous faites est clairement caricatural et volontairement partiel et partial. Le parent est à côté du lit puis toujours derrière la porte et non pas "au loin". Le toucher répétitif s'appelle du flapotage et est une façon de bercer.

- Texte OVEO: *De même, une étude, relatée dans Quelques conséquences du « laisser pleurer » (de Claude Didierjean-Jouveau), a montré le stress constant d'un bébé après trois nuits de méthode Ferber*
Je vous joins ici un extrait du livre "Au dodo les petits" pour expliquer le point de vue d'Anna Wahlgren :
« Mon objectif consiste à ce que la cure Au dodo les petits remplace et envoie aux oubliettes la méthode du 5-10-15 ; la méthode des pleurs, appelée en anglais « Controlled Crying Method».

Vous vous demandez peut-être pourquoi ? N'est-il pas plutôt facile de simplement laisser l'enfant pleurer jusqu'à l'endormissement pendant quelques nuits, jusqu'à ce que l'enfant comprenne qu'il vaut mieux dormir ?

A la différence de la méthode des pleurs, la cure Au dodo les petits rend les parents responsables. Ce sont les adultes qui doivent aider l'enfant à retrouver son calme.

Ce sont eux qui doivent garantir la survie de l'enfant et plus que cela : lui garantir une bonne vie, une vie sûre, avec un bon sommeil, un sommeil paisible et un sommeil suffisant – un sommeil agréable que l'enfant appréciera bientôt profondément, assez confiant en lui-même pour pouvoir oser et vouloir s'endormir en paix.

-Texte OVEO: *chercher des informations fiables sur les besoins des tout-petits en proximité et les rythmes physiologiques (sommeil, nourricier ...)*
Vous ne citez aucune source d'études fiables de ce que vous avancez sur des études scientifiques ou encore la biographie d'Anna Wahlgren dans son pays. Par exemple, tout le monde peut déposer des informations sur Wikipédia sans que ces informations soient validées.

Cette cure de sommeil, un remède en cas de gros problèmes, n'est donc pas la voie normale et ne doit en aucun cas être réalisée dès la naissance, ni avant que bébé soit diversifié et qu'il ai atteint 6 kilos. Une bonne nuit de sommeil suppose en effet que bébé n'a pas faim. **La cure peut en revanche être d'une grande aide en cas de graves problèmes de sommeil, liés à une angoisse chez l'enfant.** En effet, avec toutes les bonnes intentions du monde, il est malheureusement fréquent que nous les parents apprenons à notre enfant que notre présence physique est nécessaire pour s'endormir et bien dormir, ce qui peut nourrir une angoisse chez l'enfant et poser des problèmes de réveils répétés. Ainsi, le sommeil de la famille peut graduellement se trouver détérioré. L'enfant est bien évidemment la première victime car le sommeil lui est absolument nécessaire pour son développement, l'adulte peut gérer le manque de sommeil un peu mieux. La cure n'est donc pas « adulto-centrée ». La cure peut être utile dans les cas où les problèmes de sommeil ont escaladé et que l'enfant et les parents sont au bord de l'épuisement, tel que décrit par Eric Viard dans sa préface de « Au dodo les petits ».

Je partage votre crainte qu'un parent mal renseigné, qui n'a pas intégré les piliers fondateurs de la philosophie sous-jacente de la cure : le Calme, la Sécurité et le Plaisir, peut effectivement mettre l'enfant en danger en utilisant les outils, telle que « la comptine » derrière la porte. J'insiste sur le fait que la cure, telle que décrit dans le livre, consiste à accompagner l'enfant. Il ne doit jamais rester sans réponses des parents. Je vous invite à lire le livre afin de vous faire une idée de la philosophie et des étapes par lesquelles il faut passer avant d'effectivement rester derrière la porte et communiquer avec l'enfant avec la voix.

Dès lors, j'exige que le site OVEO dont vous gérez le contenu diffuse l'intégralité de ma réponse et ce, en vertu de l'article 13 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, sous un délai de 15 jours à compter de la date de réception de ce courrier. En l'absence de publication de ce droit de réponse ou sans réponse de votre part, je me réserve le droit de porter plainte à titre privé (Eric Viard et Aurélie Viard car nous sommes cités dans cet article à travers la vidéo de Thierry Casasnovas) ainsi qu'à titre moral (SARL Biovie) pour diffamation, étant associés de manière équivoque à « une forme de violence éducative ordinaire ».

En vous remerciant pour votre réponse rapide, je vous prie d'agréer Madame, l'expression de mes salutations distinguées.